



Photo Jean Magnien

Allons les Morvandiaux...

Allons les Morvandiaux, chantons la Morvanelle,
Chantons les claires eaux, et la forêt si belle,
La truite au bond léger dans les roseaux fleuris
Et notre bois flottant qui vogue vers Paris.

42

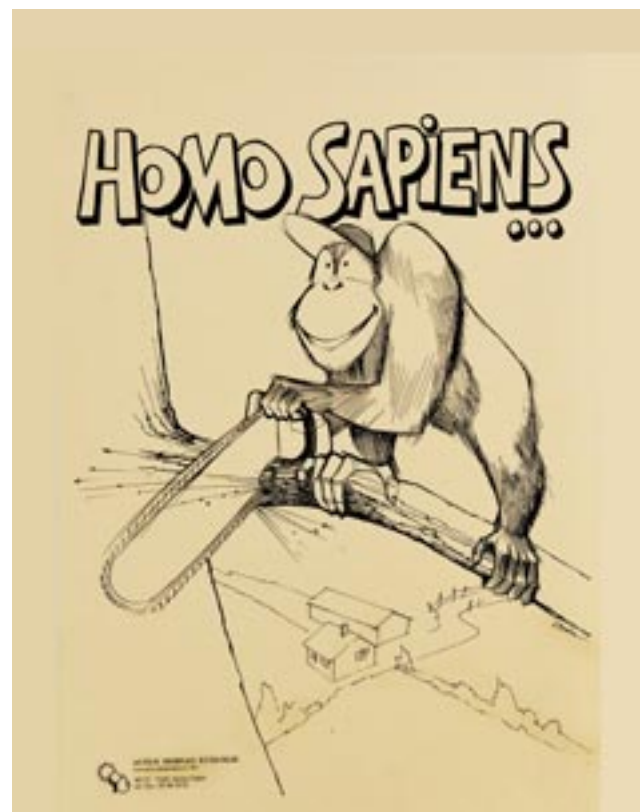
Est-ce que l'on peut encore chanter la forêt si belle en voyant la montagne dénudée de ses belles futaies mélangées et étagées, remplacées par de sombres monocultures de résineux, qui font des taches tirées au cordeau dans le paysage boisé de feuillus d'une beauté inégalable avec tant de belles couleurs ? Non que les résineux n'aient pas leur place sur nos collines, mais pas si serrés, en monoculture, tous du même âge, sans un intrus...

J'ai milité pendant 40 ans à Autun Morvan écologie, œuvré à la création du Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan et participé activement à Vents du Morvan, au comité syndical du PNRM (parc naturel régional du Morvan), et, pendant de nombreuses années, j'ai suivi une multitude de commissions et groupes de travail pour la forêt en Bourgogne. Je pense avoir compris comment fonctionne ce monde de professionnels, de décideurs droits dans leur certitude, avec comme discours : la forêt doit être exploitée, le propriétaire fait ce qu'il veut chez lui (en oubliant qu'il est aidé grâce aux impôts des citoyens), le douglas est le roi de nos forêts (alors que ce n'est pas une essence autochtone), le bois énergie est une énergie renouvelable issue d'arbres qu'il suffit de couper, replanter, couper, replanter... jusqu'à épuisement des sols.

Maintenant, il y a l'impact du changement climatique, et nous sommes au pied du mur. Mais l'avons-

nous enfin compris ? J'ai peur que non, les prévisions d'exploitation s'accélèrent, le Morvan est le premier concerné par la politique forestière, qui finance les coupes de peuplements dits « économiquement pauvres » : tout ce qui est considéré comme mal venu, peu productif ou déperissant, qui pourrait être enrichi, restauré passe à la moulinette géante pour fournir l'industrie du chauffage au bois. La pression s'exerce en priorité sur les peuplements qui sont les moins valorisables en bois d'œuvre ou en bois d'industrie, mais aussi les gros sujets, d'essence noble, chênes, hêtres, érables, châtaigniers, du fait de la volatilité du marché. Les coupes rases de feuillus, que nous déplorons, sont les conséquences de la campagne de communication visant à faire croire que le bois est une source d'énergie verte plus écolo que les autres. Les gens, persuadés de faire à la fois une bonne affaire économique et un geste vertueux pour le climat, investissent en masse dans des poêles à granulés. Des collectivités, quant à elles, investissent dans des réseaux de chaleur basés sur des chaudières à biomasse. La demande en bois augmente, et on se rassure en disant que les surfaces forestières sont en augmentation. Selon France Stratégie, 68 % du bois récolté part en bois énergie qui profite à la filière pour des mégacentrales thermiques, totalement disproportionnées, et dont les besoins démesurés génèrent toujours plus d'abattage.

L'usage massif du bois énergie est, faut-il le rappeler, nocif pour le climat et pour la biodiversité, car c'est le mode de chauffage à la fois le plus émetteur de particules fines et de CO₂ à quantité d'énergie équivalente produite, devant le charbon et loin devant le fioul et encore plus devant le gaz naturel. Il ne faut pas pour autant interdire l'usage du bois de chauffage, mais il faudrait se limiter à l'usage local de bois bûches. Enfin, il faudrait définitivement tordre le cou à l'injonction contradictoire du Grenelle de l'environnement : « *produire plus en protégeant mieux la biodiversité* ». Pour produire plus, il faut ratisser tout ce qui est ressource, et pour faciliter l'exploitation avec de grosses machines, il faut de grandes surfaces, c'est-à-dire tout faire pour un remembrement en forêt. Adieu les petites parcelles boisées qui font encore la beauté du paysage du Morvan et participent de sa biodiversité. Depuis 2013, les forêts non revendiquées et dont les taxes foncières n'ont pas été payées depuis plus de trois ans entrent dans le patrimoine de la commune ou de l'État. Selon les articles L. 1123-1 à L. 1123-3 du code civil, les biens dits « vacants et sans maître » seraient un obstacle à la gestion durable des forêts.



Dessin Jean Perrin

La dégradation visible du paysage n'est que la partie émergée de l'iceberg d'une exploitation intensive. Le plus grave ne se voit pas immédiatement : la destruction de la biodiversité, l'impact sur l'eau, l'appauvrissement des sols...

43

Photo Yvon Letrange





Réunion annuelle du groupement forestier : visite de la forêt du « Bois du Cul-de-sac ». Photo AME

Il y a des termes et des mots qui sont faits pour endormir le citoyen : gestion « raisonnée », « durable »... De quoi se plaint-on ? on plante un arbre, c'est « durable ». Il nous revient alors, à nous défenseurs de la forêt, de communiquer, d'expliquer que la dégradation visible du paysage n'est que la partie émergée de l'iceberg d'une exploitation intensive. Le plus grave ne se voit pas immédiatement : la destruction de la biodiversité, l'impact sur l'eau, l'appauvrissement des sols, sans oublier les gaz à effet de serre qui ne seront pas captés, vu que les arbres, véritables réservoirs de carbone, ont été coupés.

J'ai le souvenir, lors de mes participations aux réunions du parc, qu'il était mal venu de critiquer ce qui se passait en Morvan, chemins détruits, collines ratiboisées. On me disait que nous allions faire fuir les touristes. Fort heureusement, les décideurs du parc ont pris conscience que sa raison d'être n'est pas que l'économie, mais aussi la protection de son patrimoine naturel, et ils œuvrent aujourd'hui dans ce sens.

Je suis en colère, car lorsque je reprends tous les documents, rapports, comptes-rendus qui ont sollicité un nombre incalculable d'heures de travail, d'impression de documents en milliers d'exemplaires (papier non recyclé issu de coupes d'arbres), pour quel résultat ? Je citerais le hors-série de *Bourgogne Nature* de 2011 (« La forêt en Morvan ») qui fait le compte-rendu d'une journée en forêt avec des scientifiques, des représentants de l'État, le Centre régional de la propriété forestière

(CRPF), des experts forestiers, l'Office national des forêts (ONF), tous unanimes sur le fait qu'il fallait étaler les coupes et faire de la futaie irrégulière, utiliser la régénération naturelle, préserver les sols, faire du mélange, laisser vieillir les arbres. Nous avons également le rapport sur les coupes rases du conseil scientifique du parc, et la fiche forêt pour le renouvellement de la charte du parc. Nous en sommes à la quatrième charte forestière. Pour quels résultats ? Est-ce qu'il faut se contenter du fait que ce serait pire sans ça ? Nous avons les exemples de l'association Pro Silva, de propriétaires de forêts, de l'AFI (Association futaie irrégulière) et du Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan et d'autres groupements citoyens, qui démontrent qu'une sylviculture irrégulière continue, proche de la nature, mélangeant les essences et les classes d'âges en privilégiant la régénération naturelle est performante économiquement. Mais les gros investisseurs du secteur (hier assurances et banques, aujourd'hui groupements forestiers d'investissement et Caisse des dépôts...) ne cherchent que la rentabilité immédiate.

Nous ne remettons pas en question le droit de propriété. Mais les bienfaits de la forêt appartiennent à tous (le climat, l'air, l'eau, les paysages, le bien-être) et doivent être évalués et valorisés (aides, contrats forêts). Le citoyen se doit d'être de plus en plus vigilant sur la gestion forestière et ne doit pas hésiter à s'informer sur le plan d'aménagement auprès de sa commune si elle est propriétaire de forêts et à dialoguer pour une gestion proche de la nature selon la méthode Pro Silva. Certaines communes, comme Autun, le font avec succès.

Pour les forêts domaniales, il ne faut pas, là non plus, hésiter à consulter les plans d'aménagement auprès de l'agence de l'ONF du secteur qui dépend du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, à demander au responsable de vous expliquer la gestion qui est faite (pas toujours exemplaire). Pour la politique forestière, interpellez vos élus, députés et députés, sénatrices et sénateurs, qui votent les lois : que font-ils pour les forêts, et en particulier dans le Morvan où certains de nos élus – une sénatrice et un député – connaissent bien... ?

Nul ne peut prédire l'avenir des forêts avec le changement climatique, qui impacte de plus en plus certaines espèces d'arbres, mais ne restons pas passifs, faisons de notre mieux tous ensemble pour sauver ce qui peut l'être. Si l'arbre ne se déplace pas, il vit. Collez votre oreille sur son tronc, vous sentirez son énergie. Écoutez le murmure de la forêt, ça vous rendra heureux. ■

i POUR EN SAVOIR PLUS

Autun Morvan écologie : www.autunmorvanecologie.org
 Groupement forestier pour la sauvegarde des feuillus du Morvan : www.sauvegarde-forêts-morvan.com
 Pro Silva France : www.prosilva.fr
 Association futaie irrégulière : www.bourgogne.nature.fr
 Cahiers scientifiques du PNRM, *Les Coupes à blanc en forêt. Une problématique d'actualité en Morvan.*
 Charte 2020-2035 du PNRM.



Photo Josette Devière-Hédeline